

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DANS LA BRANCHE DU NÉGOCE DE L'AMEUBLEMENT

Économie circulaire : une opportunité à structurer, un défi à relever

La loi AGECE booste la demande en produits circulaires, accélérant la transition écologique

14,85 Md€ CA*

60 000 salariés*

6 000 établissements*

- Une **branche caractérisée par son hétérogénéité** (type d'acteurs, taille des entreprises, type d'activités, type de produits vendus)

*Chiffres issus du rapport de branche Négoces de l'ameublement – Octobre 2023

Défis majeurs du secteur

- Un **cadre législatif mouvant**, limitant son appropriation par les acteurs
- Des **produits plus ou moins propices aux réflexions** autour de la circularité (composition, dimension, modularité, etc)
- La mise en place de nouvelles pratiques circulaires freinée par des **contraintes d'ordre économique et logistique**

Évolution lente du marché de l'emploi

- Pas de recrutement important prévu dans l'économie circulaire d'ici 2030
- Regain d'**attractivité pour certains métiers traditionnels** (menuiserie, tapisserie, etc)
- Faire monter **en compétences des salariés** déjà en poste pour faciliter la transition circulaires
- Émergence de **nouveaux métiers spécialisés** dans les grandes entreprises

Une offre de formation à affiner

- La **formation continue** essentielle pour créer de nouvelles compétences
 - Ajout de modules dédiés à l'économie circulaire aux Certificats de Qualification Professionnelle
 - Création de formations internes aux entreprises
- Nécessité de **sensibiliser les futures générations salariées aux pratiques durables** grâce à la formation initiale



Pratiques de l'économie circulaire explorées

- Seconde main +++
- Réemploi ++
- Offres servicielles ++
- Réparation +

Les chiffres clés*

*Extraits de l'enquête réalisée pour cette étude



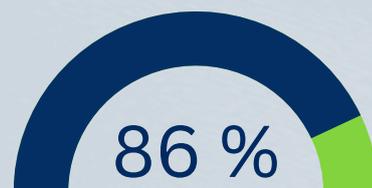
des professionnels n'adoptent actuellement aucune pratique d'économie circulaire

1 Manque de ressources financières

2 Complexité du cadre réglementaire

3 Stratégie de l'entreprise

Obstacles principaux à la mise en place de pratiques circulaire



des entreprises interrogées ne prévoient aucun recrutement en lien avec l'économie circulaire d'ici 2030